
Société de législation comparée
Commission Internationale de l'Etat Civil
Centre d'études juridique sur l'efficacité des systèmes juridiques de
l'Université de Reims Champagne-Ardenne
Centre de droit privé fondamental de l'Université de Strasbourg
Département Droit, Economie et Gestion de l'université de Nîmes

avec le soutien de :
Cour de cassation
LexisNexis – Journal de droit international (*Clunet*)

Direction scientifique

Gustavo Cerqueira

Agrégé des Facultés de droit

professeur à l'université de Nîmes

président de la section Amérique latine – Société de législation comparée

Nicolas Nord

Secrétaire Général adjoint de la CIEC

Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

Co-président de la section Chine – Société de législation comparée

Inscriptions : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

28 NOVEMBRE 2019

COUR DE CASSATION – CHAMBRE CRIMINELLE

5, QUAI DE L'HORLOGE, 75001 – PARIS

LA CONNAISSANCE DU DROIT ÉTRANGER : À LA RECHERCHE D'INSTRUMENTS DE COOPÉRATION ADAPTÉS



SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE



Soutien :



OUVERTURE / 8 H 15

INTRODUCTION / 8 H 30

Connaissance du droit étranger et coopération internationale : entre nécessité impérieuse et difficultés à surmonter

Cyril Nourissat, professeur à l'université Lyon 3

I – ÉTAT DES LIEUX / 9 H

9h00 – en France

La magistrature

François Ancel, président de la chambre spécialisée dans le commerce international de la Cour d'Appel de Paris

Cyril Roth, premier vice-président adjoint au TGI de Paris, fondateur de Jafbase.fr

L'avocature

Dominique Foussard, avocat au Conseil et à la Cour de cassation

Olivier Berg, avocat aux barreaux de Paris et de Strasbourg

Pause

Le notariat

Frédéric Varin, notaire à Distré

L'état civil

Nicolas Nord, secrétaire général adjoint de la CIEC

Pause

11h00 - dans le voisinage

Allemagne

Jochen Bauerreis, professeur honoraire à l'université de Freiburg (Allemagne), avocat allemand (Rechtsanwalt) et avocat au barreau de Strasbourg

Espagne

Guillermo Palao Moreno, professeur à l'université de Valence, Espagne

Italie

Pietro Franzina, avvocato et professeur à l'université de Ferrara

Suisse

Lukas Heckendorn Urscheler, Institut suisse de droit comparé

ailleurs

Amérique Latine

Gustavo Monaco, professeur à l'université de São Paulo

II – SOLUTIONS ENVISAGEABLES / 14 H 30

14h 30 – Du point de vue des universitaires – les points clefs

Burkhard Hess, directeur du Max-Planck-Institut de droit procédural réglementaire international et européen, Luxembourg

Patrick Kinsch, avocat et professeur à l'université Luxembourg

Maria Rosa Loula, professeur à l'Institut de droit public, Brésil

Guillermo Palao Moreno, professeur à l'université de Valence, Espagne

Pascal de Vareilles-Sommières, professeur à l'université Paris I, vice-président de la SLC

Gustavo Vieira da Costa Cerqueira, professeur à l'université de Nîmes

Pause

16h 15 – Du point de vue des praticiens et magistrats

Jean-Noël Acquaviva, conseiller à la Cour de cassation

Nikolas Geiben, rechtsanwalt à Saarlouis, Allemagne

Jean-Louis Van Boxstael, notaire à Bruxelles, Belgique

Pause

17h 15 – Du point de vue des institutions

Wolfgang Rosch, direction de la recherche et documentation de la CJUE

Nicolas Nord, secrétaire général adjoint de la CIEC

Membre du Parlement européen (sous réserve)

PROPOS CONCLUSIFS / 18 H 30

Françoise Monéger, ancien Conseiller à la Cour de Cassation, professeur honoraire des universités